



**Pharma**  
Overseas



**Pharma**

Paris, le 12 Mai 2021

Objet : modalité de réception de la visite d'Information Promotionnelle sur le médicament (IPM) BI Pharma Overseas (ex Sophar) et BI Pharma auprès des professionnels de santé et règles de déontologie.

Madame, Monsieur,

BI Pharma Overseas est un prestataire d'IPM représentant des laboratoires pharmaceutiques sur la métropole et les territoires et départements d'Outre-mer.

C'est pourquoi la qualité de l'information promotionnelle délivrée par nos chargés d'IPM est une priorité pour nous. Elle vise à garantir l'éthique des pratiques de nos collaborateurs qui sont en interaction avec vous. Dans ce cadre, nous nous engageons tout naturellement à ce que nos chargés d'IPM respectent la « Charte de l'information par démarchage ou prospection visant à la promotion des médicaments », et notamment les règles de déontologie qui y sont définies. Ces règles ont pour objectif de favoriser la rencontre des professionnels de santé sans perturber le bon fonctionnement des établissements de santé, ni d'entraver la dispensation des soins.

Concrètement, voici nos règles de déontologie sur lesquelles nous nous engageons :

- Avoir un comportement discret et respectueux dans les lieux d'attentes.
- Organiser au préalable la rencontre avec les professionnels de santé (rendez-vous ou plages horaires dédiées).
- Respecter les modalités d'accès et d'organisation des professionnels de santé.
- Respecter les règles générales d'identification, d'accès et de circulation de l'établissement et des structures internes.
- Présenter une information de qualité sur les produits qui vous seront présentés en favorisant son bon usage.
- Assurer la remontée d'information sur les médicaments qui nous sera transmise.
- Recueillir les informations auprès des professionnels de santé visités.
- De respecter l'interdiction de remise de cadeaux et d'avantages et ses exceptions ainsi que la remise d'échantillons.

Pour remplir ces obligations, nous nous engageons à identifier et recueillir les conditions d'accès et de circulation édictées par chaque établissement de santé et structure interne, ainsi que les règles d'organisation des rencontres (horaires, durée, fréquence, lieu) des professionnels de santé, des internes et paramédicaux. Nos équipes sont à votre disposition pour recueillir vos conditions de réception et pour toute information complémentaire.

Vous pouvez également nous écrire à [compliance@bipharma.eu](mailto:compliance@bipharma.eu) si vous avez des remarques et remontées.

Bien cordialement,

*Thai-Hoa Pham*

Thai-Hoa Pham (12 May 2021 16:35 GMT+2)

Thai-Hoa PHAM

Président / Pharmacien et Responsable Qualité